

e, pour qu'ils
tion dont ils

stes de foi, de
enfance, ce ne
dres religieux
qui se senti-
honneur que
ur de Dieu.

U COLLÈGE.

SERMON

PRONONCÉ DANS

L'EGLISE DE STE-MARIE DE LA BEAUCE

PAR

M. l'Abbé E. Roy, du Séminaire de Québec

LE 19 DÉCEMBRE 1888.

*Et erit tanquam lignum quod plantatum
est secus decursus aquarum, quod fructum
suum dabit in tempore suo (Ps. I. v. 3).*

Le juste sera comme un arbre planté au
bord des eaux, qui produira des fruits quand
son temps sera venu.

Mes Frères,

Il y a quelques mois, la France chrétienne célébrait avec une sainte allégresse la béatification de J. B. de la Salle. Paris, Lyon, Rouen, Bordeaux, Reims—berceau du nouveau saint—, et vingt autres villes ont acclamé l'illustre fondateur des Ecoles Chrétiennes, et ont vu se dérouler dans leurs antiques cathédrales les cérémonies les plus grandioses. On a saisi avec bonheur cette belle occasion d'exalter un homme et une œuvre contre lesquels l'impiété de notre siècle a entassé tant de préjugés aveugles et de haines gossières. Des voix autorisées, faisant écho à la solennelle et infaillible proclamation tombée des hauteurs du Vatican, ont rappelé à la France ingrate les immenses bienfaits dont elle est redevable aux fils de J.-B. de la Salle. Et la France s'est émue au récit de ces merveilles, et de tous les cœurs croyants s'est échappé un hymne de reconnaissance.

Mes frères, ces acclamations, qui ont consolé l'Eglise de France et les fils du Bienheureux de la Salle, devaient se prolonger à travers les mers, et retentir jusque sur nos rivages. Sans doute, ici, elles n'auront pas la même signification. Le nom et l'œuvre de J.-B. de La Salle n'ont encore excité chez le peuple canadien-français d'autre sentiment que celui d'une